

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **18 (1882)**

Heft 23

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHÂTEL

1^{er} DÉCEMBRE 1882

XVIII^e Année.

N^o 23.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Méthodes pestalozziennes et modernes. — Correspondance. — Bibliographie. — Nécrologie. — Chronique scolaire. — Partie pratique.

Méthodes pestalozziennes et modernes.

L'auteur anglais célèbre de l'*Education intellectuelle*, Herbert Spencer, s'est attaché à rechercher la différence qui existe entre les méthodes de Pestalozzi et les méthodes actuelles, et a résumé d'un mot le but poursuivi par le *Père de l'éducation populaire*. Ce mot est celui de *développement*.

Développement de l'individu en lui-même et développement de l'individu en vue de la race et de la société.

Ce développement doit se faire de manière à établir un juste équilibre de facultés, à produire l'harmonie.

La première faculté à développer dans l'enfant pour atteindre ce but, c'est la *perception*, base de toutes les acquisitions de l'intelligence, de toutes les notions et connaissances humaines, de tous nos jugements et conclusions, de toutes nos idées, telles qu'elles se développent dans l'âme même.

Pestalozzi (comme Coménius) voulait que l'éducateur allât du connu à l'inconnu, de façon que la connaissance nouvelle acquise par l'élève fit suite à la connaissance acquise postérieurement. Il condamnait l'habitude de remplir la tête de l'enfant de mots. L'idée devait être développée dans l'âme de l'enfant avant qu'elle ne se manifestât au dehors par le mot, le signe de l'idée.

Toute connaissance devait tendre à une fin pratique et s'adapter, surtout dans les derniers degrés de l'instruction, à la vocation future de l'élève.

Ce sont là les principes solides, la base fondamentale de toute éducation populaire.

Pestalozzi trouva un admirateur enthousiaste en Frœbel. Si Pestalozzi a trouvé l'*a b c* du savoir, Frœbel a inventé l'*a b c* du pouvoir. Il a été le fondateur du système d'éducation enfantine, où il mit en œuvre les leçons de son illustre maître. Comme lui, il voulait que le développement se fit du dedans au dehors, en appliquant cette activité propre aux objets extérieurs. Il réduisit l'activité de l'enfant à trois formes : *la connaissance, la vie et la beauté*. Par la première, les formes de la connaissance, l'enfant saisit les idées du volume, des proportions et acquiert des connaissances. Par les *formes de la vie*, l'enfant reproduit plus ou moins fidèlement les formes des objets environnants. Par les *formes de la beauté* ou du sympathique arrangement des **DONS**, il acquiert le pouvoir d'inventer, le goût et l'expression.

Dans les derniers temps, les principes pestalozziens ont trouvé d'autres interprètes dont Herbert Spencer a également exposé les idées dans un ouvrage qui peut être regardé comme le meilleur système d'éducation moderne. Voici les lois de la science éducative selon Spencer :

- 1° Nous devons toujours procéder du simple au composé.
- 2° Le concret doit précéder l'abstrait ; une notion abstraite est un mystère pour l'âme qui ne s'est pas complètement approprié et assimilé les premiers principes.
- 3° L'éducation de l'individu doit être en harmonie avec l'éducation de la race, historiquement considérée. L'homme placé au-milieu des phénomènes de la nature, est arrivé à l'état présent de ses connaissances par comparaisons, investigations, spéculations, et il est à présumer que ces phénomènes sont dans la même relation avec toutes les âmes. L'enfant doit être conduit par les mêmes chemins que la race a traversés.

4° L'expérience doit précéder le raisonnement.

5° L'enfant doit faire fond et se reposer autant que possible sur lui-même.

6° Le maître devra se demander si le sujet est de nature à intéresser l'élève, à lui plaire, et surtout s'il est capable de le comprendre dans la forme où on le lui présente.

Un enseignement oral, s'il est bien donné, ne peut manquer de produire de meilleurs et plus durables résultats que l'ancien système du mot à mot des livres (text-book). Or, l'enseignement oral et les leçons de choses doivent leur origine à Pestalozzi.

Le dessin est cultivé avec soin dans l'école moderne. C'est l'un des points essentiels dans le système des jardins d'enfants de Frœbel, et Herbert Spencer le recommande fort. Cet enseignement a une influence utile non-seulement sur l'éducation en général, mais encore dans certaines occupations particulières. La philosophie éducative de Frœbel et de Spencer se donne pour une simple application ou élaboration des principes pestalozziens. Mais pendant que Frœbel s'est attaché au développement de certains points, Spencer a construit un système. L'influence de ces trois hommes sur la pensée nationale a produit des méthodes sûres, rationnelles et efficaces ; elle a fait naître une nouvelle marche des études plus adaptée aux besoins de l'éducation ; mais les méthodes auxquelles elle a donné naissance ne sont pas faites pour être suivies aveuglément ; chaque instituteur s'en servira selon les circonstances pour réaliser le grand but de l'éducation, devenue une science basée sur de solides principes.

(Traduit de l'anglais de M. Growet, à Borrington, Nouvelle-Ecosse.)

Observation. Il est bon de rajeunir de temps en temps les matières d'éducation par un aperçu sur les idées d'autrui, fussent-elles opposées aux nôtres et même tout à fait contraires. On a déjà pu voir par ce que nous avons dit précédemment de Herbert Spencer que nous ne sommes pas enthousiaste du célèbre écrivain, qui réduit la morale à la peine et au plaisir et qui pousse l'optimisme sentimental au point de croire que l'humanité est en train d'arriver à la perfection. Ce n'est plus de Pestalozzi que relèvent ces idées sophistiques. Mais tel quel, l'article qu'on vient de lire et que nous empruntons à un journal anglo-américain, renferme une part de vérité digne d'attention ; il est propre d'ailleurs à faire réfléchir et c'est à ce double titre que nous l'offrons à nos lecteurs en vertu de la maxime : *Essayez tout et retenez ce qui est bon.*

CORRESPONDANCE

Aigle, 19 novembre 1882.

Le peu de connaissances étymologiques que je possède ne me permet pas de répondre aussi complètement que je le voudrais aux diverses questions posées par M. Colomb dans le dernier numéro de l'*Educateur*. Cependant, voici quelques indications qui pourraient intéresser un certain nombre de lecteurs.

1° Dans la plupart des noms locaux, le suffixe *ens* est certainement germanique et remonte à l'invasion burgonde. C'est la traduction du suffixe *ingen* des allemands. *Ingen* est le datif pluriel des noms patronymiques en *ing* : *Andelfingen*, chez les descendants d'*Andolf*. C'est l'analogue du *idès* des Grecs : Héraclides, Atrides, Pélopidés, descendants, fils d'Hercule, d'Atrée, de Pélopos. Dans les chartes, le datif pluriel *ingen* se traduit par le datif latin *ingis*. Ex. : *Wufflens*, latin *Wuolfflingis*, allemand *Wülflingen* (nom d'un village près Winterthour), chez les descendants de *Wulfilo*. Renens, Runingis, in fines Runingorum ; *Echallens*, plus anciennement *Echalens* (Echarlens, Fribourg), *Escarlingis* ; *Ecublens* (Vaud) ou *Ecuvillens* (Fribourg), *Scubilingis* = chez les descendants de Runo, de Scarilo, de Scubilo, noms de chefs burgondes qui reçurent des alleux lors de la conquête. Il en est de même pour Lucens, Lossingis ; Ressudens, *Resoldingis* ; *Lovatens*, *Lovatingis* ; *Eclépens*, *Sclepedingis*. Pour ce dernier, MM. Martignier et de Crousaz (Dict. du canton de Vaud) font évidemment une erreur quand ils le dérivent de *Schlep-ding*, chose qui traîne. Ce mot a aussi pour origine un nom propre suivi du suffixe *ing*.

Cependant tous les mots en *ens* n'ont pas cette origine. Ainsi *juriens* doit venir plutôt de *villa juriensis* ; villa-ferme, hameau, (1) et *juriensis* adjectif du bas-latin *juria*, joux forêt ; donc littéralement, hameau de la forêt. *Clarens*, situé sur les graviers de la Baie, viendrait-il de *glarea*, (2) alluvions de gravier ?

Le suffixe *y* me paraît d'origine gallo-romaine. Il vient d'un suffixe *iacum*, *acum*, qui a pris de nombreuses formes en passant dans le français. Chez nos voisins, au sud de la Loire, il revêt une forme *ac*, plus voisine du latin, Bergerac ; Armagnac, Aurillac. Chez nous, il devient *ay*, *ey*, *oy*, *ex*, *ier*, *iez* (prononcé souvent *y*) et *y* ; et souvent le nom d'un village a revêtu, ou revêt encore, plusieurs de ces formes : Vouvry, Vouvrier ; Songy, Sonzier ; Arnex, Arnei, Arnay ; Corsier, Meinier, Corsy, Meiny ; Avenacum, Avenex ; Arniacum, Arnex ; Figiacum, Fiez ; Agiacum, Agiez (prononcé *Fy*, *Agy*) ; Corciacum, Dulliacum, Corsier, Duiller ; Cavorniacum, Chavornay ; Lustriacum, Lutry ; Severiacum, Sévery,

(1) Notons en passant que le sens primitif du mot latin *villa* (ferme, métairie, puis hameau) s'est maintenu chez nous dans Mont, Wufflens, Goumcens, Oron, Gex, la *villa*, c'est-à-dire la métairie de Mont-le-Grand, Wufflens le château, Oron le château, Goumcens-le-Châtel, aujourd'hui St-Barthélemy.

(2) Comparez avec Glariers (Aigle), Glarey (Bex) et Glarey (Louèche).

jadis Sivrîer et Sivrîer (Fribourg). C'est ainsi que les noms de villes gallo-romaines *Cameracum*, *Cluniacum*, *Nangiacum*, sont devenues Cambrai, Cluny, Nangis.

Le suffixe *on* et le suffixe atone *az* sont aussi d'origine latine. Pour le premier, j'avoue mon ignorance à l'égard de l'étymologie des noms cités par M. Colomb. Cependant *Saxon* vient évidemment de *saxum*, rocher; et Saillon pourrait bien venir de la racine de salire, ou jaillir, faire une saillie, si l'on considère son rocher qui semble surgir de la plaine.

Pour le second, le *z* me paraît être le plus souvent une lettre parasite qui n'existait pas autrefois : Saubraz, Tolochenaz, jadis Saubra, Tolochina. *Muraz*, — et non Meraz, — est un nom fréquent; la *Muraz*, endroit où l'on trouve des restes de murailles; la *Chiésaz*, l'*Eglise*, du latin *ecclesia*, ital *chiesa*; *Rovéréaz*, *Ropraz*, lieu planté de chênes; en France, Rouvray, latin *Roboretum*; *Suscévoz* ou *Suscévaz*, sous la forêt, latin *sub silva*; Saussaz (hameau de Rougemont); *saussaie*, lieu planté de saules, vieux français *sausses*; *La Sarraz* ou *Sarra*, autrefois *La Sarrée*; le *défilé*, latin *serra*.

Ma lettre s'allonge plus que je ne le pensais. Un mot encore, pourtant. On peut reconnaître même, aujourd'hui, à leur aspect, les villages burgondes et les villages gallo-romains. Cette assertion étrange, en apparence, est facile à justifier.

On sait que les vieux germains éprouvaient une véritable aversion pour les villes. Un village chez eux se composait de maisons éparses, entourées chacune d'une clôture et disséminées sur une vaste étendue de terrain; tandis que chez les Gallo-Romains, la vie sociale, largement développée, les poussait à réunir les maisons de leurs villages, — même les plus modestes, — en *rues*, semblables à des rues de ville. C'est un caractère général, qui frappe tout d'abord le Suisse allemand qui parcourt les bords du lac ou la vallée du Rhône, ou le Vaudois qui voyage dans la Suisse allemande. Comparez les rues de la plupart des villages dont j'ai cité les noms comme étant d'origine latine, avec les maisons éparses des villages burgondes. Renens, Ecublens, Wufflens, dont l'étymologie est indiscutable, sont justement aussi des types de villages disséminés.

Je sais bien qu'on m'opposera Echallens, Lucens, par exemple. Mais là d'autres causes sont sans doute intervenues plus tard, probablement les invasions hongroise et sarrasine, qui auront forcé les maisons à se serrer aux pieds des remparts d'un château.

Comme sources à consulter sur cette question si intéressante, voir, outre le dictionnaire historique du canton de Vaud, — qui ne donne guère d'étymologie, — *Quicherat*, *Etude sur les noms de lieux*; *Ritter* (professeur à Genève), *Recherches sur les noms propres* (noms de famille et prénoms); *Gatschet*, *Orts-Etymologische Forschungen*. — Je cite ces titres de mémoire.

Pour les noms de la Suisse allemande, lire le dernier, qu'il ne faut suivre toutefois qu'avec réserve, et *Meier*, *H. Die Ortsnamen des Can-*

tons Zürich, dans les Mittheilungen der Antiquarischen Gesellschaft, 1849.

H. JACCARD.

J'ai dit ce que je savais sur ce sujet. Vous en savez sans doute plus long vous-même là-dessus ; mais la publication de ces lignes appellera peut-être l'attention d'autres correspondants qui pourraient compléter, rectifier, apporter de nouvelles lumières.

Nous extrayons d'une lettre de M. Gigandet, ancien professeur à Delémont et à Noorwijk, en Hollande, et actuellement maître au gymnase réal de Groëningue, membre zélé de la Société romande, quelques lignes que nous insérons avec plaisir comme marque de sympathie et comme renseignement sur la situation de nos compatriotes à l'étranger.

Groëningue, le 4 novembre 1882.

C'est le 17 octobre que je suis arrivé à Groëningue. La ville est assez belle, a de vastes places et possède d'agréables promenades. Elle me paraît un peu plus grande que Berne et compte cinquante mille habitants. Vous savez qu'il existe ici une université ; il y a, en outre, un gymnase littéraire, deux écoles réales pour les garçons, l'une de cinq années et l'autre de trois années, une école réelle pour les filles et beaucoup d'autres établissements d'instruction.

C'est au gymnase *réal* (comme on dit ici), avec cours de français, que je suis attaché ; il appartient à l'Etat, tandis que l'autre est à la ville. Les élèves sont au nombre de 130 et se préparent pour l'école polytechnique, les écoles militaires ou la médecine ; ce sont de solides gaillards, Frisons, Groningois, Malais ou Guyannais, dont quelques-uns portent fièrement les moustaches. Le bâtiment d'école est splendide et bien tenu ; j'en ai vu rarement d'aussi beaux en Suisse. Je n'ai que quatre leçons par semaine, mais les élèves ont affaire à un programme aussi chargé que ceux dont on se plaint chez nous.

(Suivent les noms de dix-huit professeurs qui enseignent vingt-six branches et sous-divisions de branches). M. Gigandet continue ainsi :

Vous voyez que nos pauvres élèves ne sauront bientôt plus où donner de la tête pour peu que toute la troupe des *docents* se mette à leur fournir, chacun de son côté, des devoirs une ou deux fois par semaine. En Hollande, comme en Suisse et en Allemagne, c'est toujours la même chanson : *on veut tout apprendre*.

C.-J. GIGANDET.

M. G. ne tire pas de conclusion. Nous la tirerons pour lui. Il y a longtemps que la sagesse antique a dit : *Ex omnibus aliquid et in toto nihil*. Les *à peu près* sont souvent pires que l'ignorance parce qu'ils laissent croire qu'on sait et ajoutent la présomption au demi-savoir. Mais tous les raisonnements n'y font rien. On croit faire grand et on ne fait que gros et on se contente d'à peu près. Ceci d'abord dans les institutions privées

où il ne s'agit souvent que de jeter de la poudre aux yeux des parents par une belle mise en scène. Et malheureusement dans l'instruction publique, on procède souvent de la même manière superficielle.

Orbe, le 22 novembre 1882.

Permettez-moi de vous signaler la retraite d'un des vétérans de l'enseignement primaire dans le canton de Vaud; je veux parler de M. Louis Daniel Morel, instituteur à Arnex (Orbe), qui se retire après quarante-cinq ans de service.

Pendant sa longue carrière pédagogique, M. Morel a été avant tout un éducateur; son enseignement s'adressait particulièrement au cœur de l'enfant. Homme d'une piété sincère et à convictions profondes, il n'a jamais compris l'école sans Dieu; il ne croyait pas non plus suffisant un enseignement religieux purement historique, tel qu'on le voudrait de nos jours.

Il s'est acquis l'estime et le respect de tous par un dévouement de quarante années dans la seule commune d'Arnex. Cependant, cela n'a pas empêché quelques meneurs, qu'offusquaient sans doute ses convictions religieuses et son indépendance en matière politique, de lui rendre la vie amère pendant ces dernières années.

C'est par des procédés peu dignes qu'on a contraint cet homme d'école qui travaillait encore vaillamment à l'éducation de la jeunesse, à donner sa démission.

Hélas! ce sont des faits qui ne se répètent que trop souvent dans le canton de Vaud... *si beau!* surtout depuis que la fameuse loi pour la réélection a livré les instituteurs âgés, c'est-à-dire expérimentés, à la merci de municipalités souvent peu scrupuleuses.

Un de vos lecteurs.

BIBLIOGRAPHIE

PRINCIPES DE LA FORMATION DE LA LANGUE FRANÇAISE, par A. Ruedin, professeur à Lucerne. 25 pages in-4^o, chez Rœber frères. 1882.

Le but de cette brochure est évidemment de vulgariser les notions répandues parmi les romanistes sur l'origine de la langue française et sur la manière dont celle-ci s'est dégagée du latin. Ce but avait déjà été atteint avec un plein succès par M. Brachet dans sa grammaire historique de la langue française. Il fallait donc, pour qu'un nouvel écrit sur la matière fût utile au point de vue strictement philologique, tenir compte des nouvelles découvertes qui ont été faites dans les douze dernières années et surpasser Brachet en simplicité et en clarté. M. Ruedin a-t-il répondu à ce *desideratum*. Nous ne le pensons pas. Non-seulement il répète telles quelles les cinq règles de Brachet sur la transformation des mots latins en mots fran-

çais, bien que la quatrième soit erronée, mais encore il réédite, cinquante ans après la grammaire comparée des langues romanes de Diez, l'hypothèse de Raynouard d'une langue romane qui servait d'intermédiaire entre le latin vulgaire et la langue néo-latine (*). Le style de l'ouvrage gagnerait à être plus simple et plus clair. Telles quelles, les pages de M. Ruedin sont cependant d'un esprit studieux et épris des études philologiques. J. L.

RECUEIL DE POÉSIES A L'USAGE DES ENFANTS, par Henri Cuchet. Sandoz, Neuchâtel, 1882. 144 pages, fr. 1,50.

Je ne connais pas de plus gracieux, de plus joli recueil de poésies pour l'âge tendre que celui que nous annonçons. Le choix de ces 133 morceaux a été fait par un homme de goût et qui a compris qu'il ne faut pas négliger la culture du cœur pour celle de l'esprit. Les sentiments élevés et un bon sens exquis ont présidé à la composition de cette anthologie enfantine.

A un autre point de vue encore, le recueil a droit aux suffrages des professeurs de la première jeunesse et des pères de famille. Toutes les époques de la littérature française, de Racine à Jean Aicard, y sont représentées. Puis, ce qui ne peut qu'en augmenter le prix à nos yeux, c'est que bon nombre de morceaux sont empruntés à notre littérature de la Suisse française, à Juste Olivier, Albert Richard, Antoine Carteret, Louis Tournier, Henri-Frédéric Amiel, Jacques Porchat, Henri Blavalet, sans omettre Marc Monnier, qui peut et doit bien compter pour l'un des nôtres. Le prix du volume n'en diminue pas la valeur, en le mettant à la portée de bien du monde. S'il pouvait entrer en France, on l'eût baissé encore. Mais M. Cuchet n'a pas pensé à se mettre en règle avec la loi française, qui exige certaines autorisations pour la publication d'un livre où l'on fait des extraits d'auteurs.

THE OXFORD AND CAMBRIDGE FRENCH GRAMMAR. Grammaire française à l'usage des Anglais, suivie d'un Précis d'histoire de la littérature française, par Hunt et Wuillemin, Librairie Hachette, 1882.

Autant que nous en pouvons juger, cette grammaire, de plusieurs cents pages, est un travail consciencieux et bien conçu. Mais la division en trois parties, avec une pagination séparée, ne nous paraît pas heureuse et complique l'étude au lieu de la faciliter. Le Précis de l'histoire de la littérature, qui accompagne et suit la grammaire, est emprunté en grande partie à un cours donné par M. Daguët, à Neuchâtel, dont M. Hunt a été l'élève pour la littérature comme pour d'autres branches d'étude. Cette reproduction, consentie par son ancien professeur, n'a rien que d'honorable pour M. Hunt. A. D.

(*) Nous retrouvons, il y a quelque temps, la même erreur dans une publication archéologique datée de Cortaillod. A. D.

NÉCROLOGIE

Parmi les hommes d'école, ou tenant à l'école par leur position dans l'Etat et l'Eglise, nous avons cité M. ZOLLINGER, conseiller d'Etat et directeur de l'instruction publique du canton de Zurich. J.-G. Zollinger, né à Zurich le 23 avril 1820, avait fait ses études à Zurich même, puis à l'université de Tubingue. En 1844, il entra en fonctions comme vicaire à l'église du *Grossmünster*. Il occupa ensuite la place de pasteur à Wetikon (1848) et à Winterthour (1850), où il se signala, par un zèle ardent pour tout ce qui concernait les affaires ecclésiastiques, l'école et les pauvres. En 1868, il fut appelé au Conseil d'éducation, puis au Conseil d'Etat (1870), où il travailla avec ardeur au progrès de l'école et à la réorganisation de l'église. Comme orateur religieux, Zollinger mérite une place à côté d'Alexandre Schweizer, l'ornement principal de la chaire évangélique à Zurich. Il n'était pas moins distingué comme orateur politique et se montrait habile surtout à découvrir les côtés vulnérables de l'adversaire, déployant surtout dans la réplique une fine ironie qui mettait les rieurs de son côté, sans blesser ses adversaires. On a pu se convaincre de ce talent de M. Zollinger au congrès de Winterthour, où un membre du corps enseignant zuricois proposait d'adopter comme philosophie de l'école le *pessimisme* et la doctrine du néant de Hartmann. « Si cette doctrine est vraie, riposta M. Zollinger, il n'y a qu'une chose à faire, c'est de fermer les écoles. »

M. Zollinger, comme pasteur, appartenait au christianisme libéral, qu'il concevait d'une façon élevée et sérieuse, qui lui a valu l'estime des orthodoxes, selon le *Volksblatt*, un des organes de ces derniers dans le canton de Berne.

C'est dans la nuit du 28 au 29 juillet que s'est éteinte la belle intelligence dont le peuple zuricois gardera la mémoire, avec celle de son grand cœur et de son dévouement.

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION SUISSE. — Le *Nouvelliste vaudois* nous apprend que pendant les dix dernières années, la Suisse n'a pas dépensé moins de cent soixante-six millions pour le militaire.

BERNE. — M. le Dr Schwab, député au grand conseil et président des écoles de St-Imier, a publié un rapport détaillé sur l'*assistance publique et les réformes dont elle est susceptible*. Dans cet écrit, qui paraît sous les auspices de la Société jurassienne, M. Schwab déplore le fait que les orphelinats soient si peu appréciés dans l'ancien canton. Le Jura en a

plusieurs. A Courtelary, on enseigne l'horlogerie aux enfants; pourquoi dans l'Oberland n'enseignerait-on pas la sculpture sur bois?

ZURICH. — A la suite d'un concours ouvert pour ériger un monument à Zwingli, 41 maquettes avaient été présentées. Le premier prix a été accordé à M. Natter, de Vienne, qui a représenté le fameux réformateur *les yeux au ciel et la main sur la garde de son épée*. On n'a donné que le second prix à M. Muder, de Munich, qui avait cru devoir faire de Zwingli un penseur ou un méditatif abîmé dans ses contemplations. Le troisième a été donné au sculpteur célèbre de Bâle, Schlöth qui avait représenté Zwingli dans une attitude énergique. Chose digne de remarque, il n'est venu à personne, à ce qu'il paraît, l'idée de montrer Zwingli comme le représentent quelques écrivains, M. Pierre Vaucher de Genève, entre autres, dans ses *Esquisses historiques*, apportant aux mourants les secours de la religion sur le champ de bataille de Cappel.

LUCERNE. — L'institut établi au Sonnenberg pour les enfants vicieux avait en 1880-81, 48 élèves. Tous appartiennent aux cantons allemands, sauf deux Tessinois. La conduite de ces jeunes gens a été satisfaisante, au rapport de M. l'ancien conseiller fédéral Knüsel. Malheureusement l'institut souffre d'un déficit de 6047 francs. Le capital est de 29,414 francs provenant de legs.

GLARIS. — Le 26 octobre dernier, la Conférence cantonale réunie à Ennenda a entendu la lecture d'un mémoire de M. Zopfi, son président, sur l'*optimisme*, dont il est partisan, et le *pessimisme* qu'il combat. L'optimisme, suivant l'auteur, est également éloigné de la conception étroite et immobile de l'orthodoxie qui veut endosser la camisole de force à l'humanité et de ce pessimisme qui ne veut voir ici-bas qu'une vallée de larmes dont la mort seule peut nous délivrer. L'optimisme, dit M. Zopfi, est une foi joyeuse à un avenir de l'humanité *qui ne finira jamais*, de même qu'à sa mission élevée et à son bonheur; pour l'optimiste, la terre sur laquelle il vit lui paraît embellie par un reflet d'un monde idéal à la réalisation duquel il aspire, qu'il appelle de tous ses vœux et à laquelle il doit travailler, aussi imparfait que puisse lui paraître le monde actuel, etc., etc. M. Zopfi nous semble un peu trop idéaliste. Il ne lit pas les journaux à ce qu'il paraît, car sans devenir pessimiste, il y verrait autre chose que d'heureux symptômes pour la réalisation de son idéal. Vrai est-il que le philosophe anglais, Herbert Spencer prétend que l'homme est en train de devenir parfait; il n'y paraît guère, témoin la dynamite, les homicides et les suicides. Mais l'optimisme n'y regarde pas de si près et l'humanitarisme sentimental de M. Herbert Spencer va jusqu'à prédire que les hommes rechercheront les joies de la charité et de la sympathie avec tant d'ardeur qu'il faudra des lois pour en réprimer les excès.

Le principal objet de la discussion était la gratuité à tous les degrés de l'enseignement. M. Weber estime qu'il ne doit y avoir aucune différence à cet égard entre bourgeois et domiciliés. M. Jacober est du même

avis. Cette opinion trouve cependant des contradicteurs. Au vote, on décide la gratuité absolue pour l'instruction primaire. Pour l'instruction secondaire, on ajourne la décision à un autre moment. Au banquet on boit à l'école nationale, à la suppression de toutes les barrières confessionnelles, à la victoire de la libre pensée, etc., etc. La proposition d'appuyer l'exécution de l'article 27 est adoptée par les assistants moins 7 opposants.

GRANDE-BRETAGNE. — Le *North-Times* nous apprend que l'institution monastique, qui est à son déclin dans d'autres contrées, fait de grands progrès dans le Royaume-Uni. En 1832 le nombre des couvents n'était que de onze; en 1870, on en comptait 302.

HOLLANDE. — Les dépenses pour l'instruction publique en l'année 1881 se sont élevées à 4605632 florins (florins et non francs). Sur cette somme, 260090 florins ont été dépensés pour les sept écoles normales de l'Etat, 121000 florins pour les écoles normales libres à titre de secours, 160000 florins pour les élèves des écoles normales, 3500000 florins en faveur de l'instruction primaire, 150000 florins pour la construction de maisons d'école dans les communes pauvres.

Le pays qui fait d'aussi grands sacrifices est un pays de quatre millions d'habitants environ, mais qui possède des colonies dont la population est évaluée à 24 millions, selon la *Géographie universelle* d'Elisée Reclus, 4^e volume, page 344.

AUTRICHE. — La *Deutsche-Zeitung*, feuille très aimée des instituteurs parce qu'elle est de toutes les gazettes du pays celle qui parle le plus de l'école, propose d'appeler des instituteurs de l'Allemagne du Sud pour combler les vides de l'enseignement public allemand en Bohême, où on a pris l'habitude de remplacer les Allemands par des Tchèques. Les *Feuilles pédagogiques* de Vienne s'élèvent contre cette idée qui ne lui paraît pas heureuse, le traitement des instituteurs n'étant dans ce pays que de 400 florins. Les instituteurs de l'Allemagne du Sud qui quitteraient leur pays pour ces maigres appointements n'appartiendraient qu'à une catégorie de maîtres dont les Etats autrichiens feront bien de se passer.

— En Silésie, quelques missionnaires fanatiques ont prêché la croisade contre les Juifs en disant : « Crucifiez-les, comme ils ont crucifié le Christ! » A la suite de ces belles prédications, la commission de l'école a fait fermer les classes pendant huit jours pour empêcher qu'il ne prît fantaisie aux gamins de battre les enfants juifs, sinon de les crucifier.

— Il y a en formation dans ce pays une société des instituteurs catholiques et de langue allemande, et on se propose d'en créer une autre affiliée, de langue tchèque.

BAVIÈRE. — La caisse des orphelins des instituteurs a dépensé cette année la somme de 44,844 marks, en faveur de 5510 orphelins. La manière dont les instituteurs bavarois sont arrivés à la fortune est curieuse; c'est le fruit d'une tombola grandiose, qu'un instituteur a eu l'heureuse idée d'organiser.

PARTIE PRATIQUE

MATHÉMATIQUES

PROBLÈMES POUR LES SOCIÉTAIRES.

Réponses aux problèmes du n° 20, page 316.

XLIII. Cela a lieu chaque fois que la fraction non augmentée est égale à $\frac{1}{2}$

XLIV. On a 1463 arbustes.

42. Le gain du premier négociant sera de fr. 4716; celui du second, de fr. 2235, et celui du troisième, de fr. 1380.

43. Le premier capital a été placé au $4\frac{1}{2}\%$ et le second capital, au 6% .

44. Il a vendu 125 litres de vin rouge et 275 litres de vin blanc.

Solutions exactes.

XLIII et XLIV. MM. D. Girod, Tramelan; Ed. Briaux, Villars-Mendraz; Crottaz, Daillens; F. Haissly, Genève; H. Keller, Undervelier; M^{lles} M. Boullotte, Oran; E. Jeanneret, Brighton (Angleterre) et une abonnée du Locle.

XLIV. M. E. Hunsinger, Genève.

42, 43 et 44. M^{me} L. Picker, Genève; M^{lles} E. Gabus. Locle; E. DuBois, Moutier; E. Jeanneret, Brighton; M. Boullotte, Oran; I. Blanc, Versvey; A. Renaud, Cernier; une abonnée du Locle; 13 élèves (4 garçons et 9 filles) de la classe supérieure mixte de la Ferrière.

42 et 44. Neuf élèves (5 garçons et 4 filles) de la 2^{me} classe secondaire de Moutier, dirigée par M^{lle} E. DuBois.

Solution du problème XLIII.

Soit x la valeur de l'une des fractions et y la valeur de l'autre. On peut écrire :

$$\begin{aligned}x + y &= x + 1 - y \\ \text{d'où } 2y &= 1 \\ \text{et } y &= \frac{1}{2}\end{aligned}$$

Quant à la valeur de x , elle est indéterminée, puisqu'il n'y a qu'une équation pour deux inconnues. On pourra en conséquence donner à x une valeur quelconque.

F. HAISSLY, Genève.

Solution du problème XLIV.

Soit x le nombre des rangées; x sera en même temps le nombre d'arbustes plantés sur le côté du carré et nous aurons :

$$1) \quad x^2 + \frac{x}{2} = \text{le nombre des arbustes}$$

et 2) $(x + 1)^2 - 58$ ou $x^2 + 2x + 1 - 58 = \text{le nombre d'arbustes.}$

Nous pouvons donc écrire :

$$x^2 + \frac{x}{2} = x^2 + 2x - 57$$

$$\text{d'où } \frac{x}{2} - 2x = - 57$$

$$3x = 114$$

$$\text{et } x = 38$$

Le nombre des rangées est de 38 et celui des arbustes est $38^2 + 19 = 1463$.

CROTTAZ, Daillens.

Examens des recrues d'automne 1882

(Suite et fin.)

SUJETS DE COMPOSITION

Description d'un fleuve. — On offre une somme à un ami dont la maison a été détruite par un incendie afin de lui permettre de la reconstruire le plus promptement possible. — Un jeune homme laborieux mais sans fortune s'adresse à l'autorité de sa commune d'origine pour lui demander un prêt de 400 fr. dans le but d'émigrer en Amérique. — Lettre de condoléance à un ami qui vient de perdre sa mère. — Les occupations des habitants de notre canton. — Une administration ouvre un concours pour fournitures diverses (exemple : bois, foin) ou travaux de maçonnerie, etc. On doit faire des offres de service. — Un agriculteur écrit à un parent habitant la ville : il donne des détails sur les dommages causés par la gelée du printemps. — On se plaint à son fournisseur que les marchandises reçues ne sont pas conformes à celles qui ont été demandées et on lui annonce qu'elles sont laissées à sa disposition. — Lettre à un ami pour lui demander des renseignements sur une place vacante (Réponse à une demande semblable.)

PROBLÈMES

SÉRIE I.

1. La pente de l'Aar d'Aarberg à Soleure est de $20^m,92$ sur une longueur de 44484 m. Quelle est la pente par kilomètre ? — Réponse : $0^m,47$.

2. 234 contribuables paient l'impôt sur une fortune totale de 1883700 francs. Quelle est la fortune moyenne de chacun d'eux ? — Réponse : 8050 fr.

3. Si un mètre de drap coûte fr. $13,70$, que coûteront 197 m. ? — Réponse : fr. $2659,50$.

4. La Suisse a 7714 km² de forêts ; le canton de Berne seul en possède 1344 km². Quelle étendue de forêts la Suisse a-t-elle de plus que le canton de Berne ? — Réponse : 6370 km.

SÉRIE II.

1. Un épicier a vendu un tonneau d'huile à fr. $1\frac{4}{5}$ le kilogramme. Sa-

chant qu'il a payé fr. 1,55 le kg., que son bénéfice a été de fr. 26, on demande le prix d'achat du tonneau d'huile. — *Réponse* : fr. 161,20.

2. En 1879, le canton de Thurgovie comptait 34569 habitants du sexe masculin âgés de plus de 15 ans. Le nombre des auberges et cabarets étant de 1503, pour combien d'habitants y avait-il une auberge? — *Réponse* : pour 23 habitants.

3. Un agriculteur vend 14 q. 65 kg. de cerises à 36 cent. le kilogramme. Combien recevra-t-il? — *Réponse* : fr. 527,40.

4. Hauteur du Tœdi, 3623 m.; celle du Titlis, 3239 m. Différence? — *Réponse* : 384 m.

SÉRIE III.

1. Le canton d'Argovie a 425,9 km² de forêts; si la production moyenne annuelle de l'hectare est de 5 $\frac{2}{7}$ stères de bois valant fr. 8,45 le stère, on demande quel sera le revenu annuel de toutes ces forêts? — *Réponse* : fr. 1902251,92.

2. On partage fr. 16951 entre 253 soldats. Quelle sera la part de chacun? — *Réponse* : 67 fr.

3. Un mètre d'étoffe coûte fr. 6,35. Combien coûtent 532 m.? — *Réponse* : fr. 3378,20.

4. Un bœuf pèse 753 kg.; un second 865 kg.; un troisième 935 kg. Quel est le poids total de ces trois bœufs? — *Réponse* : 2553 kg.

SÉRIE IV.

1. On veut faire la correction d'une route de 27,80 km. de longueur; le mètre coûtant fr. 2,35, quelle sera la contribution de l'Etat s'il paie le 35 % des frais? — *Réponse* : fr. 22273,30.

2. Si 160 kg. de fer coûtent fr. 67, que coûteront 4890 kg.? — *Réponse* : 1950 fr.

3. Quel est le produit des 1060 hectares de vignes du canton de Schaffhouse si un hectare rapporte annuellement 67 hl.? — *Réponse* : 71020 hectolitres.

4. $(770 + 899 + 17) - 430 = ?$

SÉRIE V.

1. Un tas de foin de 7^m,8 de long, 6^m,3 de large et 4^m,3 de haut a été vendu à fr. 7,20 le quintal. Quel est le produit de cette vente? (1 mètre cube = 85 kg.) — *Réponse* : fr. 1293,16.

2. Quel est l'intérêt de fr. 14952 à 4 % pendant 9 mois? — *Réponse* : fr. 448,56.

3. Une vache donne en moyenne 7 litres de lait par jour. Combien la vente de ce lait produira-t-elle en une année à 18 cent. le litre? — *Réponse* : fr. 459,90.

4. Une personne a un revenu annuel de fr. 2125; si elle dépense fr. 1517 dans le même temps. que lui reste-t-il? — *Réponse* : 608 fr.

SÉRIE VI.

1. Un capitaliste qui a placé sa fortune au 4 $\frac{3}{4}$ % retire un intérêt annuel de fr. 4037,50. Quel est son capital? — *Réponse* : 85000 fr.

2. En payant au comptant, un négociant ne paie que 97 fr. au lieu de 100 fr. Dans ces conditions, quelle somme devra-t-il verser pour solder une note de fr. 17555 ? *Réponse* : fr. 17028,35.

3. Un bœuf pèse vivant 960 kg. La viande de cet animal pèse la moitié de ce poids et se vend fr. 1.40 le kilogramme. Quel sera le produit de la vente de cette viande ? — *Réponse* : 672 fr.

4. Je prends 900 fr. pour me rendre à une vente publique ; j'achète un secrétaire pour 120 fr., deux lits coûtant ensemble 367 fr. et une voiture pour 320 fr. Que me reste-t-il de mon argent ? — *Réponse* : 93 fr.

FRANÇAIS

Degré supérieur.

LECTURE GÉOGRAPHIQUE.

Les Chinois.

Les Chinois appartiennent à la race jaune. La beauté chez eux consiste dans un front découvert, un nez court, des yeux étroits, obliques et bridés, de grandes oreilles, des cheveux noirs et nattés en longues queues, un visage large et carré. Ce peuple est grave, très poli, paisible et laborieux. Il cultive certains arts avec talent et se fait remarquer depuis longtemps par une civilisation assez avancée, mais qui reste stationnaire. On lui reproche la dissimulation, la lâcheté, l'habitude du mensonge et le penchant à la tromperie, l'indolence dans les classes supérieures et la malpropreté dans les classes inférieures. L'infanticide est commun chez les Chinois. Parmi les usages les plus bizarres, il faut citer celui qui consiste à priver à peu près les femmes de la faculté de marcher. Les Chinois attachent beaucoup de prix à l'instruction, car seule elle peut conduire aux fonctions éminentes et aux dignités. La connaissance du langage et de l'écriture sont les parties les plus pénibles des études, à cause de la multitude des caractères. Les examens qu'il faut subir pour devenir mandarins sont très nombreux.

(E. Cortambert. *Cours de géographie*, 530.)

SYNONYMES : *race jaune*, race mongolique, race mongole ; *jaune*, jaunâtre ; — *découvrir*, montrer, dégarnir, ôter ; — *court*, bref, succinct ; — *race*, lignée, postérité, famille, génération, classe ; — *étroit*, resserré, restreint, petit, mesquin, strict ; — *oblique*, indirect, détourné ; — *grand*, vaste, considérable ; — *cheveux*, chevelure ; — *natter*, tresser ; — *peuple*, peuplade, nation, tribu, habitants, populace ; — *grave*, griève, sérieux, décent, digne ; — *poli*, honnête, police, civil, affable ; — *paisible*, pacifique, posé, calme, reposé, tranquille ; — *laborieux*, travailleur ; — *art*, profession, métier, état ; — *talent*, grâce, qualité ; — *dissimuler*, cacher, déguiser, voiler, feindre ; — *lâcheté*, couardise, poltronnerie, peur ; — *mensonge*, fausseté, fable, fiction, erreur, illusion, vanité, hypocrisie, menterie, tromperie, mentir, dire un mensonge, faire un mensonge ; — *penchant*, aptitude, disposition, inclination, pente, propension ; — *indolence*, nonchalance, paresse, inertie ; — *trompeur*, fallacieux, insidieux,

captieux; — *malpropreté*, saleté, ordure, boue, malpropre, impropre; — *meurtre*, infanticide, etc.; — *homicide* (action et l'auteur de l'action), déicide, régicide, parricide, fratricide, liberticide, suicide, somnicide (Veillot, le Dormeur), insecticide, occire, tuer.

DÉRIVÉS: *Chinois*, chiner, chinure, chinoiserie; — *jaune*, âtre et *ir* (en général, les verbes dérivés d'adjectifs appartiennent à la conjugaison en *ir*: jaune, jaunir; grand, grandir; noir, noircir; gros, grossir; rouge, rougir); — *front*, frontal, fronton, frontispice, frontière, confronter, effronté; etc.

COMPOSITIONS

LE LION.

Description: Faire des phrases se rapportant au lion et contenant les mots suivants (*genre, classe, nom*): féroce, fauve, chat, roi des animaux. *Forme et couleur*: fort, ramassé, trapu, avant-train plus fort que la partie postérieure: poitrine large; tête épaisse, presque carrée; gueule large, grande, terribles dents; yeux vivants, pleins de feu; queue longue, terminée par une touffe de poils; crinière à la tête et au cou; longueur du corps, un mètre et demi; hauteur, un mètre; couleur fauve. *Manière de vivre*: Patrie: Afrique, Algérie, Maroc, cap de Bonne-Espérance, aussi en Asie; lieu de préférence: vallées boisées, peu de montagnes; tranquille et caché pendant le jour; hurlement pareil au tonnerre la nuit; effets produits sur les autres animaux: hyènes se taisent tout à coup, effrayées; les léopards gronder; les singes grimper sur les plus hautes branches; les antilopes fuir; les chameaux trembler. Approcher, s'élançer sur un troupeau de bœufs; d'un seul coup de sa patte en abattre un; l'emporter rapidement. Guetter les antilopes, les girafes; leur sauter sur le dos; terrible cavalier, les déchirer. Servir chez les Romains aux combats de bêtes, au martyre des chrétiens.

MON LIEU DE DOMICILE: X.

Nom (ville, bourg ou village). *Situation*, sur ou auprès d'un cours d'eau, près d'une grande ville, d'une grande route ou d'un chemin de fer. Distance à la ville la plus prochaine. Cercle, district, canton, pays. *Population*: nombre de maisons, des habitants; leurs occupations principales; paysans; maîtres d'état, fabriques; langue; religion. *Division intérieure*: rues, ruelles; leurs directions; principaux bâtiments. *Environs immédiats*: campagne, fins, forêt, lac, étang, cours d'eau, vallée ou montagne. *Points remarquables*: aperçu historique.

ANDROCLÈS (récit).

Esclave romain s'enfuit, erre dans le désert. Un lion gémit; il a une épine au pied. Esclave tremblant l'ôter. Lion reconnaissant; l'esclave demeurer avec lui. Esclave repris, ramené à Rome, condamné à être jeté aux bêtes. Amphithéâtre, assistance. Il ferme les yeux, attente affreuse; rien. Il ouvre et voit à ses pieds un lion couché. C'était son ami du désert. Reçoivent tous deux la liberté. Androclès se promène dans Rome avec son lion qui le suit comme un chien. (Traduit de Schindler.)

A. BONARD.